

Le Colombanois

Joyeuses Fêtes!



BUDGET 2011

Page 3

HORAIRE

PÉRIODE DES FÊTES

pages 4 et 7

LOISIRS ET ACTIVITÉS

HIVER 2011

pages 8 à 11

COLLECTE DE SANG

DU MAIRE

page 12



Saint-Colomban
la nature habitée



LE MOT DU MAIRE



Cette année, la ville de Saint-Colomban s'est vu octroyer un fleuron supplémentaire. La classification horticole «les Fleurons du Québec» reconnaît, par une cote officielle de 1 à 5 fleurons, l'embellissement horticole et paysager des municipalités québécoises dans un contexte de développement durable. Cette récompense horticole nous la

devons à vous tous chers citoyennes, citoyens et membres de la société d'horticulture et d'écologie Hortifolie qui, années après années, fleurissent et embellissent notre environnement. Nous en sommes à notre 3^e fleuron, nous pouvons en être fier.

Lors de la collecte de la guignolée, j'ai pu constaté la joie des jeunes et des adultes venus donner leur temps pour une cause si noble. Merci à tous les bénévoles et à



tous les généreux donateurs sans qui nous n'aurions pu recueillir une aussi bonne collecte. L'argent et les denrées serviront à garnir les paniers de Noël de nos familles démunies.

La saison froide nous amène également cette belle période de réjouissances qu'est le temps des Fêtes. J'invite les gens à la prudence et à la civilité sur les routes lors de leurs déplacements.

De la part du conseil municipal et de tous les employés municipaux, j'aimerais souhaiter la plus cordiale des bienvenues au nouveau contremaître des travaux publics M. Jacques Desbiens.

Par la même occasion, je remercie tous les employés municipaux et le conseil municipal pour le bon travail accompli durant toute l'année 2010.

À vous tous, chers Colombanoises et Colombanois, je souhaite un Joyeux Noël, une bonne santé et une très heureuse année 2011.

Jacques Labrosse,
Maire

NOUVELLES DU CONSEILLER DU DISTRICT 5

Je profite de l'occasion pour vous remercier de votre collaboration ainsi que de votre patience, concernant les travaux effectués sur la côte Saint-Nicholas, puisque malgré tous nos efforts nous sommes conscients que vous avez dû composer avec certaines contraintes et ce, de façon quotidienne.

Sachez d'ailleurs, que c'est pour des raisons de sécurité que la route est demeurée barrée malgré le degré d'achèvement des travaux et que nous voyons à informer les différentes instances en matière de sécurité des villes environnantes tous les jours, afin d'assurer les services d'urgence.

D'un tout autre ordre d'idée, les festivités organisées dans le cadre du 175^e se sont clôturées avec brio le 21 novembre dernier, avec le lancement de l'album

souvenirs de Saint-Colomban, en collaboration avec la fabrique, sans oublier Mme Lise et M. Jean-Guy Drapeau ainsi que tous les bénévoles et le comité organisateur.

En cette période de réjouissances, je tiens à vous souhaiter de très Joyeuses Fêtes ainsi qu'une belle année 2011, qui pourrait bien débuter avec la poursuite de nos projets dans la cadre de notre agenda 21 et bien entendu, avec l'ouverture officielle de notre nouvelle bibliothèque municipale ! N'oublions pas que la gratuité a été instaurée en début d'année et que depuis, vous avez été très nombreux à vous abonner.

Santé, bonheur et prospérité

Mélanie Dostie, conseillère district 5
450 436-1453 poste 605, mdostie@st-colomban.qc.ca

LE CONSEIL MUNICIPAL



Stéphane Rouleau,
District 1



Eric Milot,
District 2



Marc Laurin,
District 3



François Boyer,
District 4



Mélanie Dostie,
District 5



Francis Emond,
District 6



BUDGET 2011

RECETTES	2010	%	2011	%
Taxes générales	7 848 549	67.92%	8 763 092	67.76%
Eau	106 800	0.92%	146 783	1.14%
Matières résiduelles	767 020	6.64%	755 251	5.84%
Taxes sur une autre base	275 000	2.38%	365 075	2.82%
Service de la dette	162 247	1.40%	166 074	1.28%
Paiement tenant lieu de taxes	174 045	1.51%	173 968	1.35%
Autres revenus	1 882 975	16.29%	2 242 348	17.34%
Transfert	338 989	2.93%	319 429	2.47%
TOTAL	11 555 625	100.00%	12 932 020	100.00%

DÉPENSES	2010	%	2011	%
Administration générale	1 505 592	13.03%	2 284 794	17.67%
Sécurité publique	2 251 396	19.48%	2 267 931	17.54%
Transport	2 903 654	25.13%	3 160 651	24.44%
Hygiène du milieu	914 240	7.91%	1 146 122	8.86%
Santé et bien-être	4 500	0.04%	4 500	0.03%
Aménagement et urbanisme	491 116	4.25%	528 564	4.09%
Activités récréatives	1 005 455	8.70%	1 055 784	8.16%
Activités culturelles	491 649	4.25%	496 163	3.84%
Frais de financement	609 450	5.27%	623 694	4.82%
Activités d'investissement	1 014 152	8.78%	1 003 500	7.76%
Affectations	364 421	3.15%	360 317	2.79%
TOTAL	11 555 625	100.00%	12 932 020	100.00%

Taxes générales à l'ensemble	2010	2011
Résiduelle (résidentielle et autres)	0.7058	0.7058
Immeubles de six logements et plus	0.7556	0.7556
Immeubles non résidentiels	0.9000	0.9000
Immeubles industriels	0.8619	0.8619
Immeubles agricoles	0.7058	0.7058
Réserve financière - réseau routier	0.0800	0.0500
Service de la dette	0.0535	0.1294

Taxes générales de secteur	2010	2011
Réserve financière - entretien des réseaux d'aqueduc	0,0250	0.0250

Tarifification	2010	2011
Compensation - terrains vacants	100.00	25.00 à 100.00
Enlèvement des ordures résidentielles	91.00	91.00
Enlèvement des ordures commerciales	Frais variable 7.50 à 250.00	Frais variable 7.50 à 250.00
Collecte sélective résidentielle	54.00	54.00
Collecte sélective commerciale	Frais variable 1.62 à 54.00	Frais variable 2.43 à 81.00
Eau	225.00	225.00
Contrôle des insectes piqueurs		36.00



*PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES,
LES BUREAUX DE L'HÔTEL DE VILLE
SERONT FERMÉS :*

DU 22 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER INCLUSIVEMENT.

TRAVAUX PUBLICS



INFOS-TRAVAUX : CÔTE SAINT-NICHOLAS

Pour la période des Fêtes, la côte Saint-Nicholas sera réouverte aux automobilistes à partir du 17 décembre. Veuillez prendre note que la date de la fin des travaux est reportée au 31 octobre 2011 au lieu du 31 mars 2011.

DÉNEIGEMENT

Pour faciliter le déneigement sur tout le territoire de la municipalité, veuillez prendre note qu'aucune balise de déneigement, boîte à déchets, clôture, adresse illuminée et boîte postale ne peuvent être placées dans l'emprise municipale. Ces objets doivent être installés à l'intérieur de vos limites de terrain. Ceci, pour éviter tous dommages à vos biens. Nous vous rappelons que la municipalité ne se tient aucunement responsable des bris d'objets déposés dans l'emprise de la rue.

Par ailleurs, il est **strictement interdit** de déposer des amoncellements de neige ou de glace sur la voie publique et de les traverser de l'autre côté de la rue. **Vous devez en disposer à l'intérieur de votre propriété.**

STATIONNEMENT INTERDIT

Toujours pour faciliter les opérations de déneigement, le **stationnement est interdit sur toutes les rues de la municipalité du 15 novembre 2010 au 15 avril 2011** inclusivement et ce en tout temps.

ORDURES ET RECYCLAGE

Nous demandons également votre collaboration pour ce qui est de la disposition de vos bacs à ordures et recyclage pendant la période hivernale. Vous ne pouvez déposer vos bacs dans la rue, vous devez les mettre à l'intérieur de votre entrée pour éviter que les déneigeuses ne les brisent.

Une nouvelle compagnie (Service Sanitaire Morin) effectuera la collecte des ordures et du recyclage. **L'horaire restera le même pour l'année 2011.**

Un petit rappel :

Les gros rebuts domestiques seront ramassés lors de la première collecte du mois.

De façon non-limitative, les objets de toute nature qui seront placés en bordure de la voie publique et qui proviennent du nettoyage de leur terrain ou bâtiments (meubles, tapis, réservoirs, appareils électroménagers) seront ramassés.

Par contre, les gros rebuts domestiques exclus :

Tous les matériaux en vrac tels que : roc, terre, pierre, béton, asphalte, souches d'arbre.

Toute carrosserie ou grosse partie de carrosserie de voiture, boîte de camion, motoneige, déchet de forge, de garage, de ferblanterie et de plomberie.

Tous les matériaux provenant de démolition ou rénovation effectuée par des entrepreneurs et les gros rebuts d'origine commerciale et industrielle.

LUMINAIRE DÉFECTUEUX

Un luminaire est défectueux sur votre rue ? N'hésitez pas à nous en faire part.

Communiquez au **450 436-1453 poste 236** en nous indiquant l'emplacement exact du poteau afin d'en faciliter la réparation.

BOÎTES POSTALES

Lorsque vous avez une plainte à formuler concernant les boîtes postales, vous devez vous adresser au bureau de poste de Saint-Colomban. La municipalité n'a aucune responsabilité concernant ces boîtes postales, elles appartiennent à la Société canadienne des postes.

SÉCURITÉ INCENDIE

Décorations de Noël et risque d'incendie

Les décorations de Noël peuvent être à l'origine d'un incendie pendant la période des Fêtes. Arbres de Noël, bougies, décorations, lumières et autres fantaisies... voilà bien des accessoires qui contribuent à la magie des Fêtes, mais qui peuvent malheureusement augmenter les risques d'incendie.



Conseils de sécurité

L'arbre de Noël :

Achetez un arbre qui vient d'être coupé (si l'arbre est frais, les aiguilles devraient se plier et non se casser) : il restera vert plus longtemps et posera moins de risques d'incendie. Un arbre ayant une forte teneur en eau est plus sécuritaire. Placez le sapin dans un **socle qui peut contenir de 2 à 3 litres d'eau** et remplissez-le chaque jour. Placez l'arbre dans un support à pattes bien espacées pour un meilleur **équilibre** et **installez-le dans un endroit loin des sources de chaleur**, telles que radiateurs, télévisions, foyers, conduits de chauffage et fenêtres ensoleillées. N'obstruez pas les portes et les fenêtres et débarrassez-vous de votre sapin au bout de 10 à 14 jours.

Les décorations et lumières :

Choisissez des décorations ininflammables, non combustibles et non conductrices. Évitez d'utiliser les cheveux d'ange et la neige en aérosol : il s'agit d'un mélange qui peut être très combustible.

Ne **jamais** mettre de **bougies allumées** dans l'arbre. Utilisez exclusivement les jeux de lumières certifiés par la CSA. Les jeux de lumières intérieurs doivent être utilisés à l'intérieur et les jeux extérieurs à l'extérieur. C'est une **question de sécurité**. Assurez-vous qu'ils ne sont pas défectueux (ampoules craquelées, fils effilochés, brisés ou à découvert...). Les jeux défectueux doivent être jetés.

N'utilisez pas d'ampoules électriques sur les arbres métalliques. Un système électrique défectueux pourrait mettre l'arbre sous tension et électriser ou électrocuter toute personne qui entre en contact avec l'arbre. Illuminez plutôt les arbres métalliques à l'aide de projecteurs placés à une bonne distance de l'arbre et hors de portée de tous.

Éteignez toutes les décorations illuminées avant de vous coucher ou de sortir. Même si c'est pour une courte période de temps, ne surchargez pas les prises murales durant la période des Fêtes, il s'agit là d'une habitude non sécuritaire.

Bougies et foyer :

Ne laissez jamais de bougies sans surveillance. Les placer sur une surface stable, loin de tout article qui pourrait s'enflammer, à l'abri des courants d'air et hors de la portée des enfants et des animaux. Toujours les éteindre avant de quitter la pièce ou d'aller au lit.

N'utilisez **jamais** d'essence ou autre liquide inflammable pour démarrer un feu de foyer. Les papiers, boîtes, cartons et autres emballages ne doivent pas être brûlés dans le foyer. N'utilisez que du bois desséché ou sec et ne laissez **jamais** le foyer sans surveillance. Ne jamais suspendre de bas de Noël sur le manteau du foyer quand il y a un feu de foyer et toujours placer un pare-étincelles devant afin de vous protéger contre les étincelles qui s'y échappent.

La cuisine

La friture est la principale cause des incendies résidentiels au pays. Redoublez de prudence lorsque vous faites frire des aliments. **Si une marmite prend feu, étouffez le feu en la couvrant d'un couvercle et éteignez immédiatement le rond. Ne jamais jeter d'eau et ne jamais démarrer la hotte** sur un incendie causé par la friture, cela pourrait propager l'incendie.

Enfin, assurez-vous que vos avertisseurs de fumée fonctionnent, ils peuvent vous sauver la vie !!!



Service de police de Mirabel

Pierre Morel, Préventeur-relationship communautaire et affaires publiques

L'alcool au volant, une situation préoccupante !

Que ce soit pour prendre l'apéro entre amis, souligner un anniversaire, arroser un bon repas, célébrer une promotion, un 5 à 7 ou le party de Noël, les occasions de prendre un verre ne manquent pas !

Ces moments de joie peuvent se transformer en cauchemar si l'alcool est associé à la conduite automobile. Nous le savons tous, **ils ne sont pas compatibles.** Il faut donc prévoir son retour à la maison, avant même de se rendre au party.

Malgré l'amélioration du bilan routier des dernières années, la conduite avec les facultés affaiblies, associée à la vitesse, constitue l'une des principales causes d'accidents de la route. Les statistiques démontrent que l'alcool au volant est la cause, de 29 % des décès, de 18 % des blessés graves et de 5 % des blessés légers.

Les jeunes de 16 à 24 ans sont, malheureusement, surreprésentés dans ce bilan. Alors qu'ils ne représentent que 12 % de l'ensemble des automobilistes, ils comptent pour 25 % des conducteurs impliqués dans les accidents avec dommages corporels dont la principale cause est l'alcool au volant. Cela représente des centaines de décès par année, des milliers de blessés et une facture globale de près de 100 millions de dollars en frais d'indemnisation pour les Québécois.

Ainsi, tenant compte de la période festive de Noël et afin à contrer le phénomène de l'alcool au volant, le Service de police de Mirabel tient à informer la population qu'il procédera à la mise en place de barrages routiers sur le territoire desservi, de façon ponctuelle, durant tout le mois de décembre.

Pneus d'hiver

Du **15 décembre au 15 mars**, tous les taxis et les véhicules de promenade immatriculés au Québec **doivent être munis de pneus d'hiver.** Cette obligation s'applique aussi aux véhicules de promenade offerts en location au Québec. Le règlement sur l'utilisation de pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale indique certaines dérogations :

- Aux 7 premiers jours qui suivent l'acquisition d'un véhicule de promenade auprès d'un commerçant;
- Aux 7 jours précédant l'expiration d'un contrat de location à long terme (durée d'un an ou plus);
- Au véhicule de promenade muni d'une plaque d'immatriculation amovible (plaque X);
- Au véhicule de promenade sur lequel est apposé un certificat d'immatriculation temporaire (transit), jusqu'à concurrence de 7 jours de la date de délivrance de ce certificat;
- À l'habitation motorisée (véhicule automobile aménagé de façon permanente en logement);
- Roue de secours d'un taxi ou d'un véhicule de promenade;
- À la motocyclette utilisée comme véhicule d'urgence (selon la définition de véhicule d'urgence du Code de la sécurité routière);
- Au véhicule pour lequel est délivré un certificat concernant l'exemption de pneus d'hiver par la Société.

Sanction prévue

Le contrevenant s'expose à une amende de 200 \$ à 300 \$, s'il circule en contravention à l'article 440.1 du Code de la sécurité routière.

Si vous avez obtenu un certificat d'exemption de pneus d'hiver, vous devez le présenter au moment d'une vérification.

Certificat d'exemption de pneus d'hiver

Vous pouvez être autorisés à circuler sans pneus d'hiver durant 7 jours en obtenant un certificat d'exemption de pneus d'hiver. Le règlement précise que le certificat est délivré dans les cas suivants :

- Si vous utilisez votre véhicule pour quitter le Québec ou y revenir;
- Au moment de l'acquisition d'un véhicule (ailleurs que chez un commerçant) afin de munir le véhicule de pneus d'hiver;
- Au moment de remettre en circulation un véhicule («déremisage»);
- Au moment de la résiliation d'un contrat de location d'une durée d'un an ou plus (fin du contrat avant terme);
- Pour permettre le retour hors Québec d'un véhicule loué et immatriculé à l'extérieur du Québec et qui a été laissé au Québec par le locataire une fois la location terminée;
- Pour déplacer un véhicule depuis l'établissement d'un commerçant de véhicules vers un site en vue de sa vente à l'encan et en permettre le retour;
- Pour déplacer un véhicule vers un site en vue de sa vente en justice ou, en provenance d'un tel site, vers son point de départ.

L'utilisation de crampons

L'utilisation de crampons sur les pneus est autorisée du 15 octobre au 1^{er} mai sur les véhicules de promenade et de commerce n'excédant pas 3 000 kg. Le règlement stipule que les 4 roues du véhicule (avant et arrière) doivent être munies de crampons.



BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE

Sculptures sur neige

 <p>Horaire : Période des fêtes</p>	
Jusqu'au 23 décembre	10 h à 20 h
24 décembre au 2 janvier	Fermé
À partir du 3 janvier 2011	10 h à 20 h



Thème :
Le fabuleux, le fantastique, l'imaginaire...

Date : Samedi le 26 février 2011;

Heure : 10 h à 15 h;

Lieu : Hôtel de ville;

Inscription : Avant le 21 février

Informations : 450 436-1453 # 301.

- **Catégories de participation :** Jeune (12 ans et moins)
Adulte (13 ans et plus)
Groupe (2 et +)
- Bénévoles demandés pour la préparation de l'activité
- **L'activité sera annulée, si les conditions ne le permettent pas.**

**Participez en grand nombre !
Nul besoin de talent : juste vos outils !!
Du plaisir pour la famille et les amis !!!**

CONTES DE BOUQUINE

Dimanches 23 janvier, 6 et 20 février 2011;

➤ 10 h 15 et 11 h 15

Mercredis 19 janvier, 2 et 16 février 2011;

➤ 10 h 15

Réservations obligatoires

Places limitées

450 436-1453 poste 301



CONFÉRENCE DE PRESSE : MISE À NIVEAU TECHNOLOGIQUE DE NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Mardi, le 30 novembre dernier a eu lieu une conférence de presse qui avait pour but de rendre public l'achèvement du projet commun entrepris par les bibliothèques des villes de Prévost, Sainte-Adèle et **Saint-Colomban**.

Ce projet a été rendu possible grâce à l'aide financière obtenue du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dans le cadre du **programme de mise à niveau technologique des bibliothèques publiques du Québec**.

Dans le but d'offrir un service complet et performant aux usagers, la subvention gouvernementale a permis l'acquisition et l'implantation de nouveaux logiciels de gestion de bibliothèques. Par le biais du pacte rural, la M.R.C de la Rivière-du-Nord participe également à ce projet en hébergeant sur son serveur ces nouveaux logiciels.



A l'avant, messieurs Réjean Charbonneau, Germain Richer et Jacques Labrosse, maires des trois villes. À l'arrière : Jean-François Coulombe de Prévost, Danielle Simard de la MRC, Marie-Josée Fortier de Sainte-Adèle, Lucie Jubinville de Saint-Colomban et Denis Turbide de la société GRICS.

Photo : Benoît Kaczor



Loisirs hiver 2011

Disciplines	Lieux	Professeurs	Informations
Aéro plus : 10 janvier au 17 mars Pré-inscription : 5 janvier, 19 à 20 h	École de la Volière	Patricia Perreault	450 565-1293
Atelier d'écriture récréative (début : fin janvier)	À déterminer	Chantale Cormier	450 304-4173
Badminton libre	École à l'Orée-des-Bois	Service des loisirs	450 436-1453
Bouts de chou (mercredi, vendredi : 8 h 30 à midi)	Local des Scouts (2 ^e étage)	Marie-France Lehoux	450 280-9911
Cardio plein air (www.cardiopleinair.com)	Parc de la Rivière-du-Nord	Marie-Pier Bélanger	450 530-4178
Danse à claquette	Salle Curé Desjardins	Margot Ouellette	450 431-1557
Danse en ligne (lundi : 19 h à 22 h)	479, côte Saint-Paul	Chantale	450 436-9939
École de danse Nathalie Descôteaux(début : 17 jan)	Hautbois et Orée-des-Bois	Écoleartistique-nd.com	450 694-1552
Escrime médiévale (12 ans et +)	École de la Volière	Martin Sénéchal	450 569-0423
Karaté (jeudi : 18 h à 20 h)	École de la Volière	Martine Guénette	450 431-6666
Peinture à l'huile (plusieurs horaires disponibles)	Local des Scouts	Denis Beaudet	450 436-2606
Photographie numérique (mardi : 19 h à 21 h)	Local des Scouts	Benoît Kaczor	450 431-1378
Tai chi style Yang (débutant, intermédiaire, avancé) début : Mardi, 18 janvier : 19 h à 20 h 30 (10 sem.)	École de la Volière	Monique Fraser Michèle Lavoie	450 560-8090 450 562-4151
Tir à l'arc médiéval (vendredi : 19 h à 21 h)	École de la Volière	Patrick Doiron	450 478-6503
Yoga : début : 17 janvier (lundi soir et +, mercredi et vendredi matin)	École de la Volière et local des Scout	Nathalie Robillard	450 431-2009
Cours donnés au domicile du professeur			
Ateliers de méditation thérapeutique (lundi et jeudi : 19 h 30, vendredi : 13 h)	Sonia Lepage	85 min : 15 \$ /pers. Reçu pour assurances	450 553-1922
Batterie	Patrick Chiasson		450 438-8589
Broderie norvégienne	Huguette Touchette		450 432-1378
Chant et écriture avec studio d'enregistrement Nouveauté : Performance YouTube	Sophie Caillier	www.evoluchant.com info@evoluchant.com	450 694-0762
Chant, réchauffement, techniques vocale, interprétation, studio d'enregistrement...	Geneviève Maufette	gema@videotron.ca	450 304-1405 450 438-1010
Cuisine végétarienne	Chantal Normand	Groupe de 5 maximum	450 553-1141
Initiation musicale et violon	Sandra St-Jean		450 822-1643
Peinture à l'huile	Louise Alarie		450 431-0522
Peinture à l'huile	Nicole Major		450 432-5448



Soccer FC Boréal 2011 : Inscriptions
 Téléphone : 450 592-2282
 Site Internet : fcboreal.com
 Courriel : info@fcboreal.com
 Prix disponibles sur le site Internet

*10 au 15 janvier
 Rabais de 25\$*

Inscriptions Saint-Colomban : 10 au 15 janvier 2011

Hôtel de ville de Saint-Colomban 330, montée de l'Église	
Dates	Heures
10 au 12 janvier	8 h à 12 h, 13 h à 17 h
13 janvier	8 h à 12 h, 13 h à 20 h
14 janvier	8 h à 12 h
15 janvier	9 h à 12 h

Du 17 janvier au 28 février 2011 Inscriptions au FC Boréal

Adresse : 296, rue des Génévriers à Prévost
 Horaire : Lundi au mercredi : 8 h 30 à 12 h ;
 13 h à 15 h 30.
 Jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h ;
 13 h à 15 h 30 ;
 19 h à 21 h.
 Samedi : 9 h à 12 h.

*Nouveaux
 cours*

Photographie numérique

Différents cours et horaires :

- Initiation à la photo numérique : 3 h ;
- Cours de photo numérique : 3 X 3 h ou 1 journée ;
- Cours privé sur les appareils des clients : 3 à 6 h ;
- Cours thématiques tel studio etc...

Informations :
 Richard Nantais au 514 821-3903

L'Être dans toute sa puissance

Ateliers de méditation thérapeutique

Respiration, gérance du stress, confiance, estime de soi, pardon, perte, bonheur, reprendre son pouvoir etc...

Coût : 15\$/ personne (prix de groupe 5 et +)

Sonia Lepage, thérapeute spécialisée en relations humaines, accompagnatrice de fin de vie, Reiki.

Informations : 450 553-1922

Membre APNN. Reçu pour assurances

Matins Bambins

Coût : Gratuit

Horaire : Lundi, de 9 h à 11 h 30,

Inf : Valérie Depierreux : 450 592-1330



L'école Buissonnière Anglais, Anglais, Anglais

Informations :
 Stéphanie Hudon : 450 530-2513

- Halte garderie 3-5 ans (immersion anglaise)
- Ateliers de conversation anglaise 6-8 ans.
- Ateliers de conversation anglaise 9-11 ans.
- Ateliers de conversation anglaise adulte.
- Aide aux élèves en difficultés. (français et anglais)

Terrains disponibles

Sentiers des écoles :

- École à l'Orée-des-Bois (anneau de glace et sentier de raquette)
- École de la Volière (ski de fond).

Patinoires :

- Domaine au Bois-Dormant (chemin de la Reine),
- Domaine Larochelle (rue de la Rochellière),
- École à l'Orée des Bois
- Parc Phelan (montée de l'Église)



Le 175^e nous étions là !

Dimanche, le 21 novembre dernier, avait lieu le lancement de l'album souvenirs du 175^e anniversaire de Saint-Colomban. Plus de 200 personnes étaient présentes. Tous les couples, groupes ou personnes seules photographiés, recevaient un album gratuit. Les personnes intéressées à prendre possession de leur album gratuit ou à se procurer un exemplaire (10 \$ chacun) sont priées de se présenter au presbytère (les mardis et mercredis de 9 h 30 à 16 h).

Toute l'équipe ayant travaillé sur l'album, de la préparation à la mise en page (Jeannine Hirigoyen, Jeannine Duquette, Lise et Jean-Guy Drapeau), ainsi que les organisateurs de l'événement (Carmen Lauzon, Paul Doré, Danielle Bastien, Michel Miron, Raymonde Peterson, Jean-Louis Pépin, Emmanuelle Drapeau, Lise et Jean-Guy Drapeau) vous remercient chaleureusement et vous donnent rendez-vous au 200^e.



Photo : Benoît Kaczor

La doyenne, Mme Rhéa Deschambeault entourée de la députée Monique Guay, du maire Jacques Labrosse, de la conseillère Mélanie Dostie et des membres du comité organisateur.

La guignolée

Organisée par la paroisse et la ville de Saint-Colomban, la Guignolée a cette année, rencontré la générosité des gens.



En effet, le montant total de 8573 \$ et la quantité de denrées non-périssables récoltés ont comblé les attentes des organisateurs. Ce montant et ces biens serviront exclusivement à garnir les paniers de Noël pour nos familles démunies et ainsi leur permettre de passer un temps des Fêtes plus agréable et plus festif.

Souignons l'apport des généreux donateurs et de tous les bénévoles et organismes (Groupe scouts, maison des Jeunes, club Optimiste, élèves de l'école internationale et l'Académie de pompiers) qui se sont joints aux organisateurs et qui ont fait de cette journée une si grande réussite ! **Merci beaucoup !**



Programmation complète : www.centresactivitesphysiques.ca

Inscriptions :

- Prix pour municipalités membres
- en ligne : dès le 18 déc. 2010
- en personne : **4 janvier 2011**

Quartier 50+ : 450 432-0550

Cégep : 450 436-1580, poste 5858

Polyvalente, Cap-Jeunesse, Hauts-Sommets, La Source : 450 436-4330 option 8

Centre de conditionnement physique du Cégep :
Inscription en tout temps

Parc Régional de la Rivière-du-Nord



Soirées aux flambeaux

Dates : 22 janvier 2011
19 février 2011

Heures : 19 h à 22 h.

Coûts : Adultes : 10\$ (0 à 17 ans : Gratuit)



Veuillez confirmer votre présence : **450 431-1676**

Venez en grand nombre profiter de ces belles soirées où les sentiers seront éclairés aux flambeaux pour des randonnées nocturnes inoubliables à pied ou à raquette. Chutes Wilson sous les projecteurs, animation folklorique, refuge pour se réchauffer...

L'accueil se fera au Pavillon Marie-Victorin :
750 chemin de la Rivière-du-Nord, à Saint-Jérôme.

En Scène



450.432.0660

www.enscene.ca

Billetterie :

Maison de la culture Claude-Henri Grignon
101, place du Curé-Labelle,
Saint-Jérôme

Lundi au samedi, de 11 h à 17 h ;
Mercredi, de 11 h à 20 h.



Maison des jeunes

Activités	Dates
Réouverture de la MDJ	5 janvier
L' Astuce à Terrebonne	7 janvier
Golf intérieur 18 trous	14 janvier
Hockey cosom au gymnase	22 janvier
Ski Mont Olympia	28 janvier

Heures d'ouverture : Mercredi de 18 h à 21 h;
Vendredi de 17 h à 21 h 30;
Samedi de 12 h à 17 h;

Inf : Mary-Pier, Simon et Fanny : 450 304-4430
mdjstcolomban@videotron.ca

Hortifolie

Conférences et ateliers	Dates
Plantes intérieures	12 janvier
Rhododendrons et azalées	9 février
Semis, boutures et les réussites	9 mars
L'ensemencement	13 avril
Plantes aquatiques	11 mai
Questions et échanges des membres	8 juin

19 h 30 à l'hôtel de ville
Inf : Ginette Sévigny : 450 432-1906

Club Optimiste

Cours et pièce de théâtre

Le club Optimiste et la maison des jeunes unissent leurs efforts pour monter une pièce de théâtre.

Pour ce projet, un professeur bénévole se joindra au groupe.

Les cours commenceront en janvier 2011 et se termineront en avril où la pièce se jouera (16 avril 2011).

Tous ceux et celles intéressés à y **participer** peuvent communiquer avec :

Marie-France : 450 438-2173.

Âge d'Or

Activités	Dates
Souper du Nouvel An	8 janvier
Souper de la Saint-Valentin	12 février
Festival Western : Auberge La Calèche	4,5,6 mars
Cabane à sucre Saint-Vincent	19 mars
Assemblée générale annuelle	20 avril
Whist militaire (jusqu'en mai)	3 ^e jeudi du mois

Inf : Réjean Clusiau : 450 438-4608
Monique Sicard : 450 569-6950



Jour de la terre : 40^e anniversaire

Trucs écologiques de nettoyage

- **Ketchup** : Nettoie le laiton (brass).
- **Pâte à dent** : Enlève les taches de rouille.
- **Club soda ou crème à barbe** : Détachant instantané pour tapis et autres.
- **Jus de citron et sel** : À mettre sur des taches de transpiration, puis exposer le vêtement au soleil.
- **Égratignures sur le plancher de bois franc** : Frottez la surfa-

ce avec la chair d'une noix de pacane.

- **Évier bouché** : 1/4 tasse de soda, 1/2 tasse de vinaigre. Laissez reposer 30 minutes et versez 4 tasses d'eau bouillante.
- **Lait** : Enlève les taches d'encre et de sauce tomate sur les canapés et les tapis.
- **Marc de café** : Désodorise et dégraisse les tuyaux. Le jeter dans l'évier et faire couler l'eau chaude.
- **Mains et outils gommeux** : Les nettoyer avec de la margarine.
- **Vitres** : Les laver avec de l'eau chaude, du vinaigre, un peu d'ammoniac et 1 c à table de fécule de maïs.
- **Taches dans la cuvette de toilette** : Verser un bon verre de cola, laisser agir 1 à 2 heures et actionner la chasse d'eau après un bon coup de brosse.

Ginette Sévigny, présidente : 450 432-1906



COLLECTE DE SANG DU MAIRE



« La tradition se poursuit »

Date : Lundi, 3 janvier 2011;

Heures : 13 h 30 à 19 h 30;

Lieu: École des Hautbois.



Partagez un cadeau unique...

Donnez du sang. Donnez la vie.

ESPACES PUBLICITAIRES

Celine Liboiron
ÉCOLE
LIBOIRON
MUSIQUE

689, montée de l'Église
Saint-Colomban (Québec)
J5K 2J3
Tél. : 450 431-3310
Télec. : 450 565-4606
celineliboironmusique@bell.net

Cours privés : piano, guitare, basse,
batterie, violon et chant.



Sonia Lepage T.S.R.H

Thérapie individuelle et aide psychologique

Thérapeute Spécialisée en relations humaines.
Accompagnement de fin de vie.
Reiki. Méditation Thérapeutique.

**Mal de vivre, estime et confiance en soi,
stress, compréhension, acceptation,
support et aide familial.**

Bur: 450-553-1922
Cell: 450-512-1922
Saint-Colomban.
Membre APNN.
Reçus : assurances
Naturopathe.

Ateliers de méditation thérapeutique
lundi, jeudi et vendredi (jour et soir).
Sur réservation

PRÉLÈVEMENTS
SANGUINS

Élite

450.936.2656
Service à domicile

- Prélèvements sanguins
- Test urine
- Électrocardiogramme
- M.A.P.A.

Daniel Gaudreau

Glissades Capri
SAINT-COLOMBAN

GLISSADES SUR CHAMBRE À AIR
AVEC REMONTÉE MÉCANIQUE.
SÉCURITAIRE POUR TOUTE LA FA-
MILLE

PISTES ÉCLAIRÉES LE SOIR POUR
GROUPE (40 PERSONNES ET PLUS)

SPECIAL
BLOC 9 À 13 HEURE
FORFAIT FAMILIAL
GROUPE 15 PERSONNES ET PLUS

342, BOUL. KENNA, ST-COLOMBAN, J5K 2M8
TÉL : 450-436-5261 www.golfcapri.com

STONAN
ELLE ET LUI ENR.

Manucure et pose d'ongles
Suzanne Dupuis
Propriétaire

341, rue Dupuis
St-Colomban, QC J5K 1Y2
450-565-6088

*Espaces
publicitaires
à vendre*

*Informations
Lucie Jubinville*

*450 436-1453
poste 302*